


SOCIÉTÉ CRÉATION D'UN RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS SOCIÉTÉ

L'Arc mosellan se dote d'un relais d'assistants maternels

L'Arc mosellan met en place un relais d'assistants maternels. Les nounous du territoire sont en effet en attente de ce genre de service. Les parents y trouveront aussi des réponses.

- VU 36 FOIS
- LE 01/04/2017 À 05:00

Permanences téléphoniques, rendez-vous personnalisés, temps d'animation : voilà les services offerts par un RAM. Particularité du relais imaginé par la CCAM : il sera itinérant et disposera de permanences délocalisées à Guénange, Kédange, Kœnigsmacker et Metzervisse. Photo Pierre HECKLER 

La communauté de communes de l'Arc mosellan (CCAM) a bien lu le rapport d'audit commandé dernièrement : sur les vingt-six communes du territoire, on ne recense pas moins de 352 assistants maternels. De par leur présence et les agréments dont ils disposent, ces professionnels de la petite enfance proposent une capacité d'accueil cumulée de 969 places. Ce qui n'est pas rien.

L'enquête diligentée auprès de ces mêmes assistants maternels pointe un déficit majeur en termes d'accompagnement administratif, pédagogique ou même professionnel. Autrement dit, les nounous de l'Arc mosellan se sentent franchement seules.

Elles ne devraient plus rester sur ce sentiment très longtemps. Face à ce diagnostic, la CCAM a choisi de créer un relais d'assistants maternels (RAM). Officiellement, un RAM est un lieu d'information, d'écoute, d'échanges et d'animation pour les assistants maternels, les gardes à domicile, les candidats à l'agrément mais aussi pour les parents, futurs parents et enfants. Bref, une véritable boîte à outils. Nécessaire, donc.

Lors du dernier conseil communautaire, les élus ont unanimement arrêté le principe de création du RAM. Ils ont également apporté une petite touche personnelle puisque le service sera itinérant. Il est vrai que le territoire de l'Arc mosellan est multiple. Il mêle à la fois des zones urbaines, d'autres périurbaines, des bastions de ruralité aussi... C'est pour assurer une couverture optimale des besoins et spécificités locales que l'option RAM itinérant a été retenue.

Concrètement, le RAM disposera de son siège à Buding. Quatre permanences délocalisées verront le jour à Guénange, Kédange, Kœnigsmacker et Metzervisse.

Pour assurer l'animation du relais, un agent sera recruté. L'investissement inclut également l'achat d'un véhicule, de matériel informatique et de divers équipements nécessaires à l'animation du relais. Sur les 26 000 € d'investissement, la Caisse d'allocations familiales subventionne à hauteur de 70 %. Elle prend également en charge 77,7 % des charges de personnel, tandis que le Département de la Moselle participe au financement des acquisitions matérielles.

Au final, le résiduel à charge pour la CCAM n'est pas énorme : 11 450 € pour 2017 puis 6 200 € pour chaque année suivante. L'objectif est d'ouvrir le RAM pour la rentrée.